

Corrigé proposé par SES réussite

Seconde partie : Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire (10 points)

Sujet : À l'aide du dossier documentaire et de vos connaissances, montrez que le marché est une institution.

Introduction

Le marché est souvent défini comme un lieu de rencontre entre l'offre et la demande permettant l'échange de biens et de services. Une institution est un ensemble de règles et d'organisations qui encadrent et rendent possibles les comportements des acteurs sociaux. On peut alors se demander en quoi le marché peut être considéré comme une institution, c'est-à-dire un cadre organisé et régulé des échanges. Pour répondre à cette problématique, nous montrerons que le marché est une institution car il repose sur des règles communes, car ces règles sont garanties par des organisations spécifiques, et car il structure durablement les comportements des agents.

I. Le marché est une institution car il repose sur des règles communes qui rendent les échanges possibles

Le marché peut être considéré comme une institution dans la mesure où il repose sur des règles communes qui encadrent les échanges.

En effet, pour que les échanges marchands aient lieu, il est nécessaire que des règles formelles existent, notamment les droits de propriété. Ces règles permettent d'identifier les propriétaires des biens échangés et de sécuriser les transactions. Elles structurent les comportements économiques et rendent possibles des échanges réguliers et durables.

Par exemple, le document 1 montre l'importance des dépôts de brevets et de marques en France, qui protègent les créateurs de la concurrence pendant une durée limitée et encadrent ainsi les échanges sur le marché.

II. Le marché est une institution car des organisations garantissent le respect de ces règles

Le marché est une institution car son fonctionnement repose sur des organisations chargées de faire respecter les règles.

En effet, pour que les règles du marché soient effectives, il est nécessaire qu'une autorité extérieure veille à leur application. Cette « tierce partie » garantit le respect des droits de propriété et des contrats, ce qui permet aux agents économiques d'échanger en confiance et de limiter les comportements opportunistes.

Par exemple, le document 2 explique que l'État, à travers des institutions comme la police et la justice, assure le respect des droits de propriété et des règles du jeu sur le marché.

III. Le marché est une institution car il structure durablement les comportements des agents économiques

Le marché peut également être considéré comme une institution car il organise et stabilise les comportements des agents économiques.

En effet, en fixant des règles communes et reconnues par tous, le marché crée des attentes partagées entre les agents. Ces règles influencent les décisions de production, d'échange et d'innovation, et permettent aux agents d'anticiper le comportement des autres acteurs.

Par exemple, le document 1 montre la régularité des dépôts de brevets et de marques, ce qui traduit le fait que les entreprises intègrent durablement ces règles institutionnelles dans leurs stratégies.

Conclusion

Ainsi, le marché est bien une institution car il repose sur des règles communes, parce que des organisations garantissent le respect de ces règles, et parce qu'il structure durablement les comportements des agents économiques. Sans cet encadrement institutionnel, les échanges marchands ne pourraient pas fonctionner de manière stable.

Document de travail – non diffusable